

Fuveau : l'urbanisation galopante inquiète les CIQ

Les comités de quartiers dénoncent, entre autres, un manque de sécurité

En l'espace de quelques mois, les lotissements ont poussé comme des champignons, le long de la D96. Aux abords de l'ancienne nationale qui reliait Aix à Aubagne, près de cent logements sont ainsi sortis de terre depuis 2016 ou sont en cours de livraison. Une urbanisation "intense" qui inquiète les comités d'intérêt des quartiers Espinades et Saint-François.

"Cela pose la question de la sécurité des riverains et de leurs enfants", pose d'emblée Jean-Marc Sarat, président du CIQ des Espinades. En particulier au niveau du rond-point de l'Europe, où "le problème est criant". Là, le nouveau Clos Jas de Bassas est séparé du centre commercial par la départementale. "C'est une route très fréquentée où la vitesse est limitée à 90 km/h, s'étrangle Jean-Marc Sarat. Il n'y a pas de signalisation, pas de passage piéton sécurisé. Nous avons prévenu le maire que sa responsabilité pénale serait engagée en cas d'accident." Mais avant d'en arriver à un tel drame, le CIQ réclame que "cette portion passe en zone agglomération, ce qui permettrait de réduire de facto la vitesse à 50 km/h et d'y installer un passage protégé au minimum."

Pour l'heure, la Ville s'est tournée vers le Conseil départemental. L'institution, compétente en matière de routes avant la reprise en main de la voirie en 2020 par la Métropole, "a accepté de prendre un arrêté pour limiter la vitesse à 70 km/h de la Bégude jusqu'au hameau de Brogilum", précise Hélène Lhen, le maire de Fuveau. Nous avons également demandé à la Métropole d'inscrire le carrefour au titre des entrées de ville. Nous avons obtenu une réponse favorable, cela pourrait se faire d'ici trois ans."

Quelles conséquences pour l'école Ouviaère ?

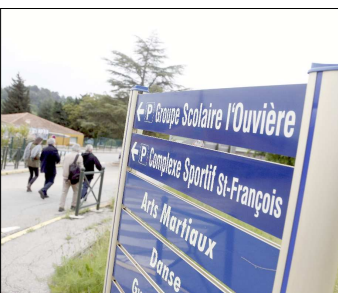
Au-delà du problème de sécurité aux abords de la départementale, les CIQ s'interrogent également "sur les capacités scolaires offertes aux familles nouvellement implantées". Car celles-ci sont rattachées à l'école Ouviaère, située dans un secteur qui s'urbanise également. Outre la résidence autonome pour personnes âgées



Le long de la D96 et notamment au niveau du rond-point de l'Europe, la vitesse est limitée à 90 km/h. Les présidents de CIQ souhaitent que cette portion passe en zone agglomération, à 50 km/h.



Le Pré de l'Ouviaère va accueillir des logements ainsi qu'une résidence seniors. Une urbanisation "intense" qui inquiète le CIQ Saint-François.



/ PHOTOS CYRILS SOLLIER

qui doit voir le jour fin 2019 sur le pré de l'Ouviaère - mais qui n'aura pas d'impact, certes, sur les effectifs scolaires - "42 logements sont prévus dans l'environnement immédiat de l'école et du complexe sportif", indique Jean-Claude Escaffit. Le président du CIQ Saint-François a fait son calcul: "Au total, ce sont 150 logements familiaux nouveaux qui dépendent de l'Ouviaère. Soit entre 70 et une centaine d'enfants supplémentaires dans les années à venir." D'après Jean-Claude Escaffit, "les infrastructures routières et de stationnement, ne sont pas

adaptées dans ce secteur. Est-ce que la municipalité a bien tout pris en compte?". Le président du comité de quartier interroge: "Ne faudrait-il pas revoir la carte scolaire voire envisager à moyen terme, une nouvelle école à proximité de ce secteur nouvellement urbanisé?"

Du côté de la mairie, les calculs sont tout autres. "Non, l'école Ouviaère ne sera pas surchargée comme on le dit!", assure Daniel Gouirand, l'adjoint à l'Urbanisme qui s'appuie sur les conclusions des bureaux d'études mandatés pour estimer les besoins scolaires au re-

gard de l'urbanisation du secteur. Des aménagements de l'Ouviaère sont d'ores et déjà prévus pour la rentrée 2018: la création de trois classes supplémentaires, l'agrandissement du réfectoire, la création du parking du personnel. "Dans le même temps nous travaillons sur la réalisation dans les cinq ans à venir d'un groupe scolaire au hameau de la Barque", précise Hélène Lhen qui reconnaît que "la commune n'a pas les moyens de construire deux écoles. L'urgence, c'est la Barque."

Stéphanie DURAND-VIAL
sdurand@laprovence-presse.fr

ZOOM SUR le collège Font d'Aurumy



Un chèque pour soutenir la lutte contre le sida. Le collège Font d'Aurumy à Fuveau s'investit dans diverses actions solidaires, dont la lutte contre le sida, une démarche initiée dans l'établissement par Sandrine Rajustel, professeur de Sciences de la vie et de la Terre (SVT). En 2015, une photo de collégiens formant une chaîne humaine représentant un nœud rouge, symbole du Sidaconn, avait été prise par le photographe professionnel Alain Avesque de la société Diaph'Sud. Celui-ci a souhaité devenir partenaire des projets en offrant ses prises de vues, impressions et autres prestations au collège, afin qu'il puisse conduire une action publique permettant de récolter des fonds au bénéfice d'associations. Avant la prise de vue, Sylvie Metge et Régine Giordanengo, bénévoles de l'Unicef de l'antenne d'Aix, étaient intervenues dans sept classes de 3^e pour sensibiliser les collégiens à cette maladie. "Nous nous rendons compte que de moins en moins de jeunes de moins de 25 ans se protègent", regrette Régine Giordanengo. Les élèves de 3^e se sont mobilisés pour vendre les photos au profit de l'Unicef, et ont voulu s'impliquer davantage en montant un projet de création de club Unicef au sein de l'établissement. Les parents ont, eux, confectionné des gâteaux. Toutes ces ventes ont permis de récolter 1 351,91 € ! La remise du chèque a eu lieu dans l'amphithéâtre du collège. Les bénévoles de l'Unicef ont chaleureusement remercié tous les participants très coopératifs et impliqués: "Nous sommes fiers de vous et vous remercions pour cette action magnifique ainsi que votre principal, Jean-Paul Pierrisnard, l'infirmière scolaire Marie Vuillamy, les surveillants, Sandrine Rajustel, la conseillère principale d'éducation, Céline Lebreton, et les parents".

/ PHOTO F.V.

BOUC-BEL-AIR ● Conférence: d'hier à aujourd'hui, regards sur l'enfance.

C'est une évidence, les enfants d'aujourd'hui sont la base de notre futur. Mais le regard que nous leur portons et l'attitude que nous adoptons vis-à-vis des jeunes générations a changé au fil des siècles et également selon les civilisations. Quel était ce regard au temps des grecs, des romains, au Moyen Âge? Quelles évolutions ont permis une reconnaissance de la fragilité de l'enfant et de sa nécessaire protection? Comment la formation internationale des droits de l'enfant permet-elle cette prise de conscience? Comment mettre en place des actions efficaces pour aider chaque enfant à pouvoir envisager un avenir d'être humain épanoui, solide et responsable? Toutes ces questions cruciales, et bien d'autres, seront abordées par Evelyn Cayol, plaideur à l'Unicef 13, lors de la conférence-débat organisée cet après-midi par l'association de développement sud de Bouc (ADSB).

→ Aujourd'hui à la Bastide de la Salle, de 15h à 17h, entrée gratuite.

TRETS-POURRIÈRES ● Concert d'un trio à cordes.

L'Opéra au village proposera ce soir à 19h un concert au couvent des Minimes: Trio à cordes "Des Équilibres". Agnès Pyka sera au violon, Blandine Leydier à l'alto, et Armanche Quérou au violoncelle. Créé en 2006 sous l'impulsion de la violoniste Agnès Pyka, l'ensemble de musique de chambre "Des Équilibres" réunit des musiciens professionnels d'horizons différents. Variant ses effectifs en fonction des programmes, l'ensemble explore le répertoire du duo à l'octuor, de la période classique à nos jours, avec une prédilection particulière pour les chemins de traverse. Elles présenteront ce soir leur 3^e album *Des Cordes Marines*, mettant à l'honneur les trios à cordes des compositeurs marins Jean Cras et Albert Roussel, ainsi que celui de Joseph-Ermond Bonnal.

→ Aujourd'hui à 19h. Concert suivi d'un apéritif gourmand. Tarif: 20€.

ROUSSET ● Spectacle de fin d'année de l'Espace musical.

L'Espace musical de Rousset organisera demain à la salle des fêtes Émilien Ventre son traditionnel spectacle de fin d'année. Au programme: musique et chanson françaises, avec tous les élèves de l'école, la chorale des enfants, l'orchestre des débutants, l'orchestre à cordes, le Prim'orchestra, les ateliers de musiques actuelles, l'atelier rythmique et toutes les classes d'instruments.

→ Demain à 15h à la salle des fêtes. Entrée libre. Renseignements au 04 42 53 25 99.

FUVEAU ● Alexandre Schoegel, vedette du Gala des arts martiaux.

Organisé au gymnase du collège Font d'Aurumy, le Gala des arts martiaux a réuni sur les tatamis des élèves et des professeurs des associations du village et d'associations amies. Les techniques ancestrales de combat ont été présentées par un public de connaisseurs. La démonstration d'Alexandre Schoegel, 17 ans, handicapé sur fauteuil roulant, a été particulièrement applaudie. Pratiquant depuis sept ans les arts martiaux, Alexandre se prépare actuellement pour les Jeux paralympiques de Tokyo 2020 avec Eugène Polizzi, 3^e dan de karaté, et Georges Millaux, triple champion d'Europe de nunchaku de combat. Ils étaient tous deux avec lui sur le tatami pour une impressionnante démonstration menée avec une grande rigueur. Cette année, les droits d'entrée ont été reversés à au Secours Populaire.



/ PHOTO F.V.

De nouvelles habitations sur des terrains classés inconstructibles

La plupart des lotissements nouvellement construits le long de la D96, au-delà du rond-point de l'Europe lorsqu'on vient d'Aix, se trouvent sur des terrains qui ont été classés par l'Etat, au mois de janvier, en secteur "cassant". Autrement dit inconstructibles en raison du risque d'affaissement des terrains dus aux anciennes galeries de mines. Une situation qui interpelle les CIQ. "Les personnes qui ont acheté ces maisons étaient-elles informées? Leur maison ne vaut plus rien maintenant... Depuis quand la mairie était-elle au courant?", s'interrogent-ils.

Du côté de la mairie, on reconnaît que la situation est regrettable tout en se défendant d'avoir, dans cette affaire, un quelconque rôle. "Nous avions décidé de construire des logements sociaux au niveau du hameau de Brogilum, explique Hélène Lhen. Nous avons donc acheminé jusque-là l'eau et l'assainissement. A partir du moment où ces travaux sont réalisés, la commune est dans l'obligation d'ouvrir le secteur à l'urbanisation." Les lotissements sont donc sortis de terre, jusqu'au porter à connaissance de l'Etat sur les risques miniers. "Nous avons été informés en novembre lors d'une réunion à la sous-préfecture", reprend le maire. Plus de soixante nouveaux logements se trouvent aujourd'hui dans la zone

cassant, sans compter les anciens. "C'est vrai que c'est compliqué mais nous ne faisons pas les lois", se défend encore Hélène Lhen. "Une zone du côté des Planes était également prévue à l'urbanisation fu-

ture, ajoute le maire. Et bien dans le prochain PLU on va la supprimer car elle se trouve non seulement en secteur cassant mais aussi en secteur risque feux de forêt."

S.D.-V.



Tout autour du hameau de Brogilum, le secteur est désormais classé en zone cassant. Donc inconstructible.

/ PHOTO CYRIL SOLLIER